

« LE RESIDENTIEL »

Boulevard de l'Égalité - TOURCOING

« Gamme Imagination »

Logements collectifs

Bâtiment A : 17 logements ; Bâtiment B : 9 logements

Bâtiment C : 9 logements ; Bâtiment D : 29 logements

NOTICE DESCRIPTIVE ARRETE DU 10 MAI 1968



Image non contractuel

ICADE PROMOTION
11, rue du Palais Rihour -
59800 LILLE

SAS TALOS DEVELOPPEMENT
67 rue Saint Géry
59300 VALENCIENNES

NOTICE DESCRIPTIVE

Notice descriptive prévue par l'article R-261-13 du C.C.H. et publiée en annexe à l'arrêté du 10 mai 1968. (JO – 29 juin 1968).

Les caractéristiques techniques sont définies par :

- la présente notice,
- les normes AFNOR d'application obligatoire,
- les Documents Techniques Unifiés (DTU),
- les règles de construction et de sécurité en vigueur à la date du dépôt du permis de construire de l'opération,
- la conformité à la Réglementation Thermique (RT2012) et à la Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA).

Cette opération bénéficiera du label NF Habitat délivré par CERQUAL (organisme certificateur).

Seront admises de plein droit, toutes modifications de structure (tel qu'ajout ou suppression de poteaux, murs ou poutre en béton) et de l'agencement intérieur et extérieur (tel que déplacement de gaines techniques, caisson, soffite ou faux-plafond, etc..) ayant pour but de résoudre un problème technique ou de parfaire, soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble et qui seraient apportées en cours de travaux par le constructeur, en accord avec l'Architecte.

Le constructeur pourra être amené à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau, ou en cas de force majeure ou cause légitime, notamment :

- Arrêt de fabrication, défaut d'approvisionnement ou retard d'approvisionnement d'un matériau,
- Qualité insuffisante du matériau prévu ou livré etc.
- Et plus généralement, si les impératifs techniques ou réglementaires le mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle ou telle dispositions de prestations prévues

Le tout, à condition qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de qualité pour l'acquéreur.

En outre, l'acquéreur ne pourra, en aucun cas, ce qu'il reconnaît expressément, réclamer, au cas où il est écrit qu'une prestation est prévue avec une variante, l'une ou l'autre de la prestation ; car si cette disposition a été exprimée, c'est qu'elle correspond à un impératif technique.

Le client reconnaît cette clause comme essentielle, sans laquelle le constructeur n'aurait pas contracté.

SOMMAIRE

1	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE	11
1.1	INFRASTRUCTURE	11
1.1.1	Fouilles :	11
1.1.2	Fondations :	11
1.1.3	Plancher bas sous-sol :	11
1.2	MURS ET OSSATURES	11
1.2.1	Murs des sous-sols :	11
1.2.1.1	Murs périphériques du sous-sol :	11
1.2.1.2	Murs de refends du sous-sol :	11
1.2.2	Murs de façades :	11
1.2.3	Murs pignons :	11
1.2.4	Murs mitoyens :	11
1.2.5	Murs extérieurs divers :	12
1.2.6	Murs de refends :	12
1.2.7	Murs ou cloisons séparatifs :	12
1.3	PLANCHERS	12
1.3.1	Planchers sur étages courants :	12
1.3.2	Plancher sous terrasse :	12
1.3.3	Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés :	12
1.3.4	Plancher sur locaux non chauffés :	12
1.4	CLOISONS DE DISTRIBUTION	12
1.4.1	Entre pièces principales :	12
1.4.2	Entre pièces principales et pièces de service :	13
1.5	ESCALIERS ET PALIERS D'ETAGE	13
1.5.1	Escaliers d'accès aux paliers d'étages :	13
1.5.2	Escaliers d'accès au sous-sol :	13
1.6	CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION	13
1.6.1	Conduits de fumée des locaux de l'immeuble :	13
1.6.2	Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble :	13
1.6.3	Conduits d'air frais :	13
1.6.4	Conduits de fumée de chaufferie :	13
1.6.5	Ventilation haute de la chaufferie collective:	13
1.6.6	Ventilation des parkings :	13
1.7	CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS	13
1.7.1	Chutes d'eaux pluviales :	14

1.7.2	Chutes d'eaux usées et eaux vannes :	14
1.7.3	Canalisations en sous-sol et sous dallage :	14
1.7.4	Branchements aux égouts :	14
1.8	TOITURES	14
1.8.1	Charpente, couverture et accessoires :	14
1.8.2	Etanchéité et accessoires :	14
1.8.2.1	Terrasses inaccessibles :	14
1.8.2.2	Terrasses accessibles :	14
1.8.2.3	Terrasses Jardins à RDC :	14
1.8.3	Souches de désenfumage, ventilation et conduits divers :	14
2	LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS	15
2.1	SOLS ET PLINTHES	15
2.1.1	Sols et plinthes des pièces principales :	15
2.1.2	Sols et plinthes des pièces humides :	15
2.1.2.1	Salle de bain, salle d'eau, wc	15
2.1.3	Sols des balcons et loggias :	15
2.2	REVETEMENTS MURAUX (autres que les enduits, peintures, papiers peints)	15
2.2.1	Revêtements muraux des pièces humides :	15
2.2.2	Revêtements muraux des autres pièces :	15
2.3	PLAFONDS (sauf peintures)	16
2.3.1	Plafonds des pièces intérieures :	16
2.3.2	Plafonds des séchoirs :	16
2.3.3	Plafonds des loggias :	16
2.3.4	Sous-faces des balcons :	16
2.4	MENUISERIES EXTERIEURES	16
2.4.1	Menuiseries extérieures des pièces principales :	16
2.4.2	Menuiseries extérieures des pièces de service :	16
2.5	FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTI-SOLAIRE	16
2.5.1	Pièces principales :	16
2.5.2	Pièces de service :	16
2.6	MENUISERIES INTERIEURES	17
2.6.1	Huisseries et bâtis :	17
2.6.2	Portes intérieures :	17
2.6.3	Impostes en menuiseries :	17
2.6.4	Porte palière :	17
2.6.5	Portes de placard :	17
2.6.6	Portes de locaux de rangement :	18
2.6.7	Moulures et habillages :	18

2.6.8	Escalier bois des duplex :	18
2.7	SERRURERIE ET GARDE-CORPS	18
2.7.1	Garde-corps :	18
2.7.2	Grille de protection des baies :	18
2.7.3	Ouvrages divers :	18
2.8	PEINTURE, PAPIERS, TENTURES	18
2.8.1	Peintures extérieures et vernis :	18
2.8.1.1	Sur menuiseries extérieures bois :	18
2.8.1.2	Sur fermetures et protections :	18
2.8.1.3	Sur serrureries :	18
2.8.2	Peintures intérieures :	18
2.8.2.1	Sur menuiseries :	18
	Sur murs :	19
	Sur plafonds :	19
2.8.2.2	Sur canalisations, tuyauteries, chutes et divers :	19
2.8.3	Papiers peints :	19
2.8.4	Tentures :	19
2.9	EQUIPEMENTS INTERIEURS	19
2.9.1	Equipements ménagers :	19
2.9.1.1	Bloc évier, robinetterie :	19
2.9.1.2	Appareils et mobilier :	19
2.9.1.3	Evacuation des déchets :	19
2.9.1.4	Armoire sèche-linge :	19
2.9.2	Equipements sanitaires et plomberie :	20
2.9.2.1	Distribution d'eau froide :	20
2.9.2.2	Distribution d'eau chaude collective et comptage :	20
2.9.2.3	Production et distribution d'eau chaude individuelle :	20
2.9.2.4	Evacuations :	20
2.9.2.5	Gaz :	20
2.9.2.6	Branchements en attente :	20
2.9.2.7	Appareils sanitaires :	20
2.9.2.8	Robinetterie :	20
2.9.2.9	Accessoires divers :	21
2.9.3	Equipements électriques :	21
2.9.3.1	Type d'installation :	21
2.9.3.2	Puissance :	21
2.9.3.3	Equipements de chaque pièce :	21
2.9.3.4	Sonnerie de portes palières :	22

2.9.3.5	Domotique	22
2.9.4	Chauffage / cheminées / Ventilations :	22
2.9.4.1	Type d'installation :	22
	Chaudière individuelle gaz.	22
2.9.4.2	Température garantie dans les diverses pièces par température extérieure minimale de -7° :	22
2.9.4.3	Appareils d'émission de chaleur :	22
2.9.4.4	Conduits de fumée dans le logement :	23
2.9.4.5	Conduits et prises de ventilation :	23
2.9.4.6	Conduits et prises d'air frais :	23
2.9.5	Equipements intérieurs des placards :	23
2.9.5.1	Placards :	23
2.9.5.2	Pièces de rangement (dressing) :	23
2.9.6	Equipements de télécommunications :	23
2.9.6.1	Radio TV :	23
2.9.6.2	Téléphone :	23
2.9.6.3	Accès à l'immeuble :	23
2.9.7	Autres équipements :	24
3	ANNEXES PRIVATIVES	24
3.1	CAVES, CELLIERS, GRENIERS	24
3.1.1	Murs et cloisons :	24
3.1.2	Plafonds :	24
3.1.3	Sols :	24
3.1.4	Portes d'accès :	24
3.1.5	Ventilation naturelle :	24
3.1.6	Equipement électrique :	24
3.2	BOX ET PARKINGS COUVERTS	24
3.2.1	Murs et cloisons :	25
3.2.2	Plafonds :	25
3.2.3	Sols :	25
3.2.4	Portes d'accès :	25
3.2.4.1	Portes intérieures :	25
3.2.4.2	Porte d'accès voiture :	25
3.2.5	Ventilation naturelle :	25
3.2.6	Equipement électrique :	25
3.2.7	Recharge véhicule électrique	25
3.3	PARKINGS EXTERIEURS	25
3.3.1	Sols :	25

3.3.2	Délimitation au sol :	26
3.3.3	Système de repérage :	26
3.3.4	Système de condamnation de l'accès :	26
4	PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS	26
4.1	HALLS D'ENTREE DE L'IMMEUBLE ET SAS D'ACCES	26
4.1.1	Sols :	26
4.1.2	Parois :	26
4.1.3	Plafonds :	26
4.1.4	Eléments de décoration :	26
4.1.5	Portes d'accès et système de fermeture :	26
4.1.6	Boîtes aux lettres :	26
4.1.7	Tableau ou écran d'affichage :	27
4.1.8	Chauffage :	27
4.1.9	Equipement électrique :	27
4.2	PALIERS ET CIRCULATIONS ETAGES ET RDC	27
4.2.1	Sols :	27
4.2.1.1	Sols RDC :	27
4.2.1.2	Sols étages :	27
4.2.2	Murs :	27
4.2.3	Plafonds :	27
4.2.4	Eléments de décoration :	27
4.2.5	Chauffage :	27
4.2.6	Portes :	28
4.2.7	Equipement électrique :	28
4.3	CIRCULATION DU SOUS-SOL, SAS PARKING RDC	28
4.3.1	Sols des paliers et sas :	28
4.3.2	Murs des paliers et sas :	28
4.3.3	Plafonds des paliers et sas :	28
4.3.4	Portes d'accès :	28
4.3.5	Rampe d'accès :	28
4.3.6	Equipement électrique :	28
4.4	CAGES D'ESCALIERS	29
4.4.1	Sols et paliers :	29
4.4.2	Murs :	29
4.4.3	Plafonds :	29
4.4.4	Escaliers :	29
4.4.5	Chauffage/Ventilation :	29
4.4.6	Eclairage :	29

4.5	LOCAUX COMMUNS, LOCAUX TECHNIQUES	29
4.5.1	Garage à bicyclettes:	29
4.5.2	Buanderie collective :	29
4.5.3	Séchoirs collectifs :	29
4.5.4	Locaux de rangement et d'entretien :	29
4.5.5	Locaux sanitaires :	30
4.6	LOCAUX SOCIAUX	30
4.7	LOCAUX TECHNIQUES	30
4.7.1	Locaux de stockage des déchets ménagers :	30
4.7.2	Local transformateur :	30
4.7.3	Local machinerie d'ascenseur :	30
4.7.4	Local ventilation mécanique :	30
4.8	CONCIERGERIE	30
5	EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE	30
5.1	ASCENSEURS	30
5.2	CHAUFFAGE, EAU CHAUDE	31
5.2.1	Chauffage :	31
5.2.1.1	Production de chaleur :	31
5.2.1.2	Régulation automatique :	31
5.2.1.3	Pompes et brûleurs :	31
5.2.1.4	Accessoires divers :	31
5.2.1.5	Colonnes montantes :	31
5.2.2	Service d'eau chaude :	31
5.2.2.1	Production d'eau chaude :	31
5.2.2.2	Réservoirs :	31
5.2.2.3	Pompes et brûleurs :	31
5.2.2.4	Comptage général :	31
5.2.2.5	Colonnes montantes :	31
5.3	TELECOMMUNICATION	32
5.3.1	Téléphone :	32
5.3.2	Antennes TV et radio :	32
5.4	EVACUATION DES ORDURES MENAGERES	32
5.5	VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX	32
5.6	ALIMENTATION EN EAU	32
5.6.1	Comptages généraux :	32
5.6.2	Surpresseur :	32
5.6.3	Colonnes montantes :	32
5.6.4	Sous-comptages individuels :	32

5.7	ALIMENTATION GAZ	33
5.8	ALIMENTATION EN ELECTRICITE	33
5.8.1	Comptage des services généraux :	33
5.8.2	Colonnes montantes :	33
5.8.3	Comptages particuliers :	33
5.9	ALARMES TECHNIQUES	33
6	PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AU BATIMENT ET LEURS EQUIPEMENTS	33
6.1	VOIRIE ET PARKING	33
6.1.1	Voirie d'accès :	33
6.1.2	Cheminements :	33
6.1.3	Parkings visiteurs :	33
6.2	CIRCULATIONS DES PIETONS	33
6.3	ESPACES VERTS	34
6.3.1	Aires de repos :	34
6.3.2	Plantations d'arbres, arbustes, fleurs :	34
6.3.3	Engazonnement :	34
6.3.4	Arrosage :	34
6.3.5	Bassin décoratif :	34
6.3.6	Chemins :	34
6.4	AIRE DE JEUX	34
6.5	ECLAIRAGE EXTERIEUR	34
6.5.1	Signalisation de l'entrée de l'immeuble :	34
6.5.2	Eclairage des voiries :	34
6.6	CLOTURES	34
6.6.1	Sur rue :	35
6.6.2	Avec les propriétés voisines :	35
6.6.3	Entre jardins privatifs :	35
6.7	RESEAUX DIVERS	35
6.7.1	Eau :	35
6.7.2	Gaz :	35
6.7.3	Electricité :	35
6.7.4	Postes d'incendie, extincteurs :	35
6.7.5	Egouts :	35
6.7.6	Epuration des eaux :	35
6.7.7	Télécommunication :	35
6.7.8	Drainage du terrain :	35
6.7.9	Evacuation des eaux de pluie et ruissellement sur les terrains, espaces verts chemins, aires, cours et jeux :	36



1 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 Fouilles :

Fouilles en pleine masse avec évacuation des terres excédentaires.

1.1.2 Fondations :

Les fondations de tous les ouvrages des bâtiments seront réalisées conformément aux études de sols et à l'étude de structure.

1.1.3 Plancher bas sous-sol :

Dallage du parking en béton armé, aspect surfacé réalisé conformément aux études de sols et à l'étude de structure.

1.2 MURS ET OSSATURES

1.2.1 Murs des sous-sols :

1.2.1.1 Murs périphériques du sous-sol :

Murs réalisés en béton armé conformément à l'étude de structure.
Protection étanche appliquée sur les murs enterrés.
Finition : béton brut

1.2.1.2 Murs de refends du sous-sol :

Murs réalisés en béton armé, épaisseur suivant l'étude de structure.
Finition : béton brut.

1.2.2 Murs de façades :

Suivant l'étude de structure les murs, les allèges et les trumeaux seront réalisés en béton armé ou briques de terre cuite ou en parpaings maçonnés d'épaisseur adaptée.

Suivant les résultats de l'étude thermique, les murs recevront un complexe isolant disposé à l'intérieur ou à l'extérieur même si la représentation graphique ne figure pas ou diffère du plan de vente.

Revêtements de façades suivant plans architecte :

- Soit enduit monocouche hydraulique
- Soit plaquette de parement
- Soit bardage bois ou métallique

1.2.3 Murs pignons :

Dito 1.2.2

1.2.4 Murs mitoyens :

Dito 1.2.2

1.2.5 Murs extérieurs divers :

Dito 1.2.2

1.2.6 Murs de refends :

Murs réalisés en béton armé, SAD ou maçonnerie parpaing, épaisseur suivant l'étude de structure.

1.2.7 Murs ou cloisons séparatifs :

Entre locaux privatifs contigus : Murs réalisés en béton armé, parpaings ou briques, complexe isolant de nature adaptée selon les études de structure et acoustique.

Entre locaux privatifs et autres locaux : Murs réalisés en béton armé ou maçonnerie, complexe isolant de nature adaptée selon les études de structure, thermique et acoustique.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Planchers sur étages courants :

Dalles pleines en béton armé suivant les études de structure, thermique et acoustique.
Elles recevront dans les logements un résilient acoustique sous carrelage collé

1.3.2 Plancher sous terrasse :

Idem 1.3.1.

De plus ils recevront une isolation suivant l'étude thermique.

1.3.3 Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés :

Idem 1.3.1.

1.3.4 Plancher sur locaux non chauffés :

Idem 1.3.1.

De plus ils recevront au droit des logements une isolation disposée au-dessus et/ou au-dessous des planchers suivant les études thermique et acoustique

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 Entre pièces principales :

Cloisons à âme alvéolaire avec une plaque de plâtre de part et d'autre d'une épaisseur totale de 50 mm pour toute hauteur inférieure ou égale à 2,80 m.

Les joints entre les panneaux seront réalisés par des bandes collées et enduites.

1.4.2 Entre pièces principales et pièces de service :

Dito 1.4.1 avec parement hydrofuge au droit des cloisons soumises aux projections d'eau.

1.5 ESCALIERS ET PALIERS D'ETAGE

1.5.1 Escaliers d'accès aux paliers d'étages :

En béton armé, de type droit ou hélicoïdal tournant simple ou double, avec marches et contremarches dressées pour recevoir une peinture de sol. Les escaliers seront désolidarisés des structures verticales.

1.5.2 Escaliers d'accès au sous-sol :

Dito 1.5.1

1.6 CONDUITS DE FUMEE ET DE VENTILATION

1.6.1 Conduits de fumée des locaux de l'immeuble :

Selon nécessité, conduits maçonnés ou préfabriqués de désenfumage pour les paliers d'étage, conformément aux dispositions réglementaires.

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble :

La ventilation des logements sera de type mécanique contrôlée (VMC). Les bouches d'extraction implantées dans les pièces humides seront raccordées aux conduits métalliques galvanisés placés à l'intérieur des gaines techniques des logements. Les moteurs de VMC seront placés sur les toitures terrasses.

1.6.3 Conduits d'air frais :

Selon les locaux les conduits d'air frais seront métalliques ou maçonnés.

1.6.4 Conduits de fumée de chaufferie :

Sans objet.

1.6.5 Ventilation haute de la chaufferie collective:

Sans objet.

1.6.6 Ventilation des parkings :

Conduits maçonnés avec ventilation naturelle suivant réglementation en vigueur

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales :

Les chutes d'eaux pluviales des toitures seront en PVC et disposées en gaines techniques et/ou en façades.

Pour les balcons, loggias et terrasses, les évacuations seront de type « trop-plein » ou descentes PVC.

1.7.2 Chutes d'eaux usées et eaux vannes :

Les chutes d'eaux usées et eaux vannes seront en PVC. Une trappe de visite pourra être prévue sur chaque gaine et à chaque niveau exceptée contrainte technique particulière.

1.7.3 Canalisations en sous-sol et sous dallage :

Les canalisations en sous-sol seront en PVC. Elles chemineront en apparent et pourront transiter par les parties privatives (cave, place de parking, boîte).

Les réseaux sous dallage seront en PVC.

1.7.4 Branchements aux égouts :

Les eaux usées et les eaux vannes seront raccordées au réseau public conformément à la réglementation et aux exigences du concessionnaire.

1.8 TOITURES

1.8.1 Charpente, couverture et accessoires :

Sans objet.

1.8.2 Etanchéité et accessoires :

1.8.2.1 Terrasses inaccessibles :

Etanchéité par complexe multicouches : élastomère sous avis technique, avec isolation thermique pour les terrasses situées au-dessus de pièces chauffées. La protection de l'étanchéité sera de type auto-protégée ou assurée par des gravillons.

Toiture terrasse végétalisée selon plans architecte.

1.8.2.2 Terrasses accessibles :

Etanchéité par complexe multicouches : élastomère sous avis technique, avec isolation thermique pour les terrasses situées au-dessus de locaux chauffés. La protection de l'étanchéité sera assurée par des dalles sur plots finition gravillons lavés ou ciment lissé.

1.8.2.3 Terrasses Jardins à RDC :

Sans objet.

1.8.3 Souches de désenfumage, ventilation et conduits divers :

Les souches seront réalisées en maçonnerie enduite ou en tôle laquée.

Le désenfumage de la cage d'escalier sera assuré par un lanterneau situé en partie haute avec un organe de commande conforme à la réglementation.

2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

Choix des matériaux dans la gamme « IMAGINATION » d'Icade Promotion

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales :

Revêtement stratifié flottant 8mm de chez BERRY ALLOC référence RIVIERA PRO en cuisine ouverte sur séjour et référence LOFT PRO dans les pièces sèches, avec plinthes bois peint en blanc.

Barre de seuil ou cornière d'arrêt aux changements de nature de revêtements de sols.

2.1.2 Sols et plinthes des pièces humides :

2.1.2.1 Salle de bain, salle d'eau, wc

Carrelage en grès émaillé format 45x45 cm de marque DECOCERAM référence CHILL et LIMBO collé sur résilient acoustique suivant prescription NF habitat.;

Les plinthes seront en carrelage assorti.

2.1.3 Sols des balcons et loggias :

Dalles posées sur plots finition gravillons lavés ou ciment lissé ou sol en béton surfacé suivant plans.

2.2 REVETEMENTS MURAUX (autres que les enduits, peintures, papiers peints)

2.2.1 Revêtements muraux des pièces humides :

Faïence murale format 25x40 cm de marque DECOCERAM référence Limbo ou Limbo Décor

Dans la cuisine : Pas de faïence de prévue mais possibilité de prendre l'option gratuite « équipement cuisine » suivant l'art 2.9.1.1. de la présente notice.

Dans la salle d'eau

Au droit du receveur de douche : faïence sur 2 ou 3 côtés suivant plans, jusqu'à hauteur d' huisserie.

Dans la salle de bain

Au droit de la baignoire : faïence sur 2 ou 3 côtés jusqu'à hauteur d' huisserie compris tablier de baignoire avec trappe de visite.

2.2.2 Revêtements muraux des autres pièces :

Les revêtements muraux des autres pièces sont décrits au paragraphe 2.5.

2.3 PLAFONDS (sauf peintures)

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures :

Les plafonds seront en béton ou en plaque de plâtre. Finition en peinture décrite au paragraphe 2.5.

2.3.2 Plafonds des séchoirs :

Sans objet.

2.3.3 Plafonds des loggias :

Béton finition brut

2.3.4 Sous-faces des balcons :

Béton finition brut

2.4 MENUISERIES EXTERIEURES

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales :

Menuiseries extérieures en PVC de couleur blanche ouvrant à la française, dimensions suivant plans architectes.

Ouvrant à la française.

Double vitrage conforme aux études thermique et acoustique.

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de service :

Dito 2.4.1.

2.5 FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTI-SOLAIRE

2.5.1 Pièces principales :

A RDC : toutes les baies des chambres et des séjours seront équipées de volets roulants PVC blanc-

En étage : les fenêtres et les porte-fenêtre des chambres seront équipées de volets roulants PVC blanc selon l'étude thermique et suivant plans de vente.

La fermeture des volets roulants sera manuelle par tringle oscillante.

Les coffres de volets roulants seront positionnés côté intérieur en apparent avec isolation incorporée et système de verrouillage automatique du tablier.

2.5.2 Pièces de service :

Les fenêtres des salles d'eau ou salles de bain ne seront pas occultés.
Localisation suivant plans de vente.

Les fenêtres des cuisines ne seront pas occultées sauf au RDC où elles seront équipées de volets roulants PVC blanc.

2.6 MENUISERIES INTERIEURES

2.6.1 Huisseries et bâtis :

Huisseries et bâtis métalliques pour toutes les portes de chez KEYOR ou HUET
Bâtis en bois ou métalliques pour les trappes de visite des gaines techniques.

2.6.2 Portes intérieures :

Portes isoplanes alvéolaires lisses à recouvrement finition laquée usine référence PREMABOIS ICE de chez KEYOR ou référence ALVEO PLANE-REC de marque HUET.

Béquillage double sur plaque modèle MUZE finition Chrome velours de chez VACHETTE. Ferrage par paumelles apparentes.

Pour les portes d'accès aux WC, salles de bains, salle d'eau : bec de cane à condamnation, avec décondamnation extérieure.

Pour les portes des chambres : serrure à clé.

2.6.3 Impostes en menuiseries :

Sans objet.

2.6.4 Porte palière :

Les portes palières intérieures seront en bois à âme pleine, avec microviseur, à peindre type CLIMAFONE 38 de chez KEYOR ou type ISACLUB 39 de chez HUET montées sur huisseries métalliques avec chambranle bois coté couloir .

Les portes d'entrée donnant sur l'extérieur auront un parement métallique finition peinture.

Béquillage double sur plaque modèle MUZE finition Chrome velours de chez VACHETTE. Ferrage par paumelles apparentes.

Serrure 5 points, classée A2P* de marque VACHETTE référence 5900 SPN1, cylindre européen VACHETTE HDI+ avec carte de propriété et 4 clés sur organigramme permettant également l'ouverture des portes des parties communes (accès sous-sol, local vélos, local ordures ménagères...).

Seuil à la suisse en bois verni ou aluminium.

Butée de porte de marque VACHETTE référence 3737Z.

Microviseur.

2.6.5 Portes de placard :

Les portes de placards seront en panneaux agglomérés de 10mm d'épaisseur finition Frêne Blanc de marque SOGAL.

Les portes de placards feront toute la hauteur de la pièce :

- Si largeur < 0.90m : portes battantes

- Si largeur > 0.90m : portes coulissantes.

Aucun aménagement de placard de prévu.

2.6.6 Portes de locaux de rangement :

Dito 2.6.2.

2.6.7 Moulures et habillages :

Encadrements des huisseries incorporées dans le gros œuvre avec champlat sapin à peindre.

2.6.8 Escalier bois des duplex :

SO

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Garde-corps :

Garde-corps vitré semi-opaque, finition thermo-laquée (modèle suivant plans architecte)

2.7.2 Grille de protection des baies :

Grilles métalliques finition vitré semi-opaque ?

2.7.3 Ouvrages divers :

Les séparatifs de balcons, loggias ou terrasses, d'une hauteur minimale de 1,80 m avec des jardinières résine conformément aux plans architecte.

2.8 PEINTURE, PAPIERS, TENTURES

2.8.1 Peintures extérieures et vernis :

2.8.1.1 Sur menuiseries extérieures bois :

Sans objet.

2.8.1.2 Sur fermetures et protections :

Sans objet.

2.8.1.3 Sur serrureries :

Application d'une protection antirouille et deux couches de peinture satinée ou thermo-laquage usine.

2.8.2 Peintures intérieures :

2.8.2.1 Sur menuiseries :

Préparation des supports, deux couches de peinture blanche acrylique.

Sur murs :

- Pièces sèches : Préparation avec enduit pelliculaire, deux couches de peinture blanche mate velours. Finition B* prêt à décorer
- Pièces humides : Préparation avec enduit pelliculaire, deux couches de peinture blanche satinée. Finition B* prêt à décorer

Sur plafonds :

- Pièces sèches : Préparation avec enduit pelliculaire, deux couches de peinture blanche mate velours. Finition B* prêt à décorer
- Pièces humides : Préparation avec enduit pelliculaire, deux couches de peinture blanche satinée. Finition B* prêt à décorer

*Finition B : La planéité générale initiale du support n'est pas modifiée, les altérations accidentelles sont corrigées, la finition B est d'aspect poché, enfin, quelques défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont admises.

2.8.2.2 Sur canalisations, tuyauteries, chutes et divers :

Préparation du support, deux couches de peinture blanche acrylique.

2.8.3 Papiers peints :

Sans objet.

2.8.4 Tentures :

Sans objet.

2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS

2.9.1 Equipements ménagers :

2.9.1.1 Bloc évier, robinetterie :

Il n'est pas prévu d'équipement dans la cuisine. Attentes bouchonnées eau froide, eau chaude et évacuation.

2.9.1.2 Appareils et mobilier :

Sans objet.

2.9.1.3 Evacuation des déchets :

Sans objet.

2.9.1.4 Armoire sèche-linge :

Sans objet.

2.9.2 Equipements sanitaires et plomberie :

2.9.2.1 Distribution d'eau froide :

Colonnes montantes accessibles en parties communes ou en gaines dans les logements, réalisées en PVC pression, équipées de manchettes sur chaque départ pour pose éventuelle de compteurs (abonnement et pose à la charge de la copropriété).

Pour chaque distribution de logement : Distribution par canalisation encastrée en polyéthylène réticulé, clapet anti-retour et robinet d'arrêt.

Remontée des alimentations des appareils sanitaires en apparent sur colliers.

2.9.2.2 Distribution d'eau chaude collective et comptage :

Sans objet.

2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle :

Production assurée par une chaudière individuelle à condensation référence NAIA MICRO de chez ATLANTIC.

Distribution des logements par canalisations encastrées en polyéthylène réticulé. Remontée des alimentations des appareils sanitaires en apparent sur colliers.

2.9.2.4 Evacuations :

Chaque appareil sanitaire sera raccordé au réseau d'évacuation par un siphon. Les canalisations d'évacuation des appareils sanitaires seront réalisées en tuyaux PVC rigide apparents.

2.9.2.5 Gaz :

Alimentation des chaudières individuelles dans chaque logement.

2.9.2.6 Branchements en attente :

Pour chaque logement : 1 branchement lave-vaisselle dans la cuisine, 1 branchement lave-linge dans la cuisine ou dans la salle de bain ou autre suivant plan de vente.

2.9.2.7 Appareils sanitaires :

- Baignoire en acier émaillé référence CONTESA de chez ROCA, dimensions 170X70cm.
- Receveur de douche acrylique référence PLENITUDE de chez ALTERNA ou receveur de douche de chez ROCA en acier émaillé de référence BLUES, dimensions 90X90 ou 80X120cm suivant plan de vente.
- Meuble vasque sur pieds avec plan vasque céramique blanc, 2 portes en panneau stratifié (3 coloris au choix), miroir grande hauteur et applique lumineuse, référence COSMO de chez CHENE VERT, largeur suivant plan de vente.
- WC modèle NOE de chez IDEAL STANDARD avec abattant en PVC blanc rigide.

2.9.2.8 Robinetterie :

- Robinetterie : Mitigeur tête céramique référence ULYSSE de chez IDEAL STANDARD.
- Douchette IDEALRAIN 1 jet sur barre verticale chromée de chez IDEAL STANDARD, sur support mural pour les baignoires et barre verticale chromée pour les douches.

2.9.2.9 Accessoires divers :

Robinet de puisage pour les jardins RDC et des T4 R+5 du bâtiment D.

2.9.3 Equipements électriques :

2.9.3.1 Type d'installation :

L'installation sera conforme à la nouvelle norme NF C 15 100.

Elle sera de type encastrée, canalisations en fils de cuivre sous fourreaux dans les planchers, murs et cloisons, avec pour origine la gaine technique logement comprenant le tableau d'abonné équipé d'un disjoncteur général, des coupe-circuits affectés et du coffret de communication.

L'appareillage électrique sera de type DOOXIE blanc de chez LEGRAND ou ODACE blanc de chez SCHNEIDER.

2.9.3.2 Puissance :

Selon les notes de calculs du bureau d'études.

2.9.3.3 Equipements de chaque pièce :

Tableau des équipements

Séjour	1 prise de courant (PC) par tranche de 4m ² avec 5 PC minimum dont 1 à proximité de l'interrupteur	1 point lumineux en plafond commandé par un interrupteur	2 prises de communication RJ45
Chambre principale	4 PC dont 1 à proximité de l'interrupteur	1 point lumineux en plafond commandé par un interrupteur	1 prise de communication RJ45
Autres chambres	3 PC	1 point lumineux en plafond commandé par un interrupteur	1 prise de communication RJ45
Cuisine	1 terminal pour cuisinière ou plaques de cuisson 32A 1 PC pour four 1 PC pour lave-vaisselle 1 PC pour lave-linge (pouvant être positionnée dans salle de bain suivant plan de vente) 1 PC pour réfrigérateur 4 PC à hauteur 1,20m 1 PC à proximité de l'interrupteur 1 PC Hotte	1 point lumineux au plafond et 1 point lumineux en applique au-dessus de l'évier commandés par interrupteur double	
Salles de bains et salles d'eau	2 PC pour la 1 ^{ère} SDB dont 1 à proximité de l'interrupteur 1PC par salle d'eau secondaire	1 point lumineux au plafond et 1 point lumineux en applique au-dessus du lavabo commandé par un interrupteur double	
WC	1 PC pour le 1 ^{er} WC du logement à proximité de l'interrupteur	1 point lumineux au plafond commandé par un interrupteur	

Entrée dégagement	- 1 PC si surface > 4m ²	1 point lumineux au plafond commandé par un interrupteur	1 poste vidéophone
BALCON Terrasse Loggias	1 PC étanche	1 point lumineux commandé par un interrupteur	

2.9.3.4 Sonnerie de portes palières :

Bouton-poussoir sur le palier et sonnerie intégrée au tableau d'abonné.

2.9.3.5 Domotique

Pré-équipement (câble torsadé grade 3S) dans chaque logement permettant la mise en place ultérieure de solutions domotiques composé de :

- Tableau de communication de marque CASANOVA ou HAGER permettant d'intégrer une box opérateur (à la charge de l'acquéreur)
- Mise en place d'un fourreau électrique entre le tableau d'abonné et chaque volet roulant (hors câbles et hors motorisation).

Installation domotique :

- Gateway (passerelle IP) permettant l'intégration de fonctionnalités connectées post-livraison
- Thermostat connecté permettant la gestion du chauffage (1 zone) en local et à distance via smartphone ou tablette (non fournis).

La mise en service et l'installation de la passerelle IP et du thermostat connecté ainsi qu'une formation par un prestataire spécialisé mandaté par ICADE seront effectuées un mois après la livraison sous réserve de la présence dans le logement d'une connexion internet Wi-Fi à la charge de l'occupant.

Cette installation permettra à l'acquéreur d'ajouter, en option ou après livraison, d'autres fonctionnalités domotiques compatibles avec le matériel déjà installé comme la gestion du chauffage par zone, la gestion des volets roulants (après motorisation), la gestion des lumières, installation vidéo, assistant vocal...

2.9.4 **Chauffage / cheminées / Ventilations :**

2.9.4.1 Type d'installation :

Chaudière individuelle gaz.

2.9.4.2 Température garantie dans les diverses pièces par température extérieure minimale de -7° :

Conformément à la réglementation thermique en vigueur les pièces d'eau pourront être chauffées à 20° et les autres à 19°.

2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur :

Les puissances des appareils d'émission de chaleur seront conformes à l'étude thermique et à la note de calcul des déperditions de l'opération.

Les appareils d'émission de chaleur seront des radiateurs à eau chaude en panneau acier thermo laqué blanc type ARTIS de chez DE DIETRICH, CLASSIC M ou GALANT de chez HM, équipés de robinets à têtes thermostatiques.

Dans les salles de bain et salles d'eau, il sera installé un sèche-serviette à eau chaude de couleur blanche référence 2012 de chez ATLANTIC.

Les dimensions et puissances seront conformes à l'étude thermique.

2.9.4.4 Conduits de fumée dans le logement :

Sans objet.

2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation :

L'installation collective d'extraction de l'air vicié comprendra un caisson d'extraction, un réseau aéraulique des bouches d'extraction dans les pièces humides des logements.

Les bouches d'extraction seront conformes à la note de dimensionnement et à l'étude thermique.

2.9.4.6 Conduits et prises d'air frais :

Les prises d'air frais pour la ventilation seront assurées par des grilles d'entrée d'air implantées soit dans les coffres de volets roulants, soit dans les menuiseries extérieures, soit dans les murs de façade.

Les prises d'air frais seront conformes à la note de dimensionnement et à l'étude thermique.

2.9.5 Equipements intérieurs des placards :

2.9.5.1 Placards :

Aucun aménagement de placard de prévu

2.9.5.2 Pièces de rangement (dressing) :

Sans objet.

2.9.6 Equipements de télécommunications :

2.9.6.1 Radio TV :

Voir en 2.9.3.3. Le tableau des équipements.

2.9.6.2 Téléphone :

Voir en 2.9.3.3. Le tableau des équipements.

2.9.6.3 Accès à l'immeuble :

Accès au hall de l'immeuble par contrôle d'accès conforme à la réglementation d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Ouverture de la 1^{ère} porte de hall par digicode.
Ouverture de la 2^{ème} porte de hall par platine à défilement type D83/I de marque URMET
Appel sur application smartphone ou sur ligne fixe ;

Fermeture des portes des halls par ventouses électromagnétiques ou gâches électriques.

Pour faciliter l'accès des résidents et la distribution du courrier, l'ouverture de ces portes pourra également s'effectuer avec un lecteur de proximité Vigik. Il sera fourni 3 clés de proximité (badge) par logement du T1 au T3, 4 clés pour les T4 et 5 clés pour les T5.

2.9.7 Autres équipements :

Sans objet.

3 ANNEXES PRIVATIVES

3.1 CAVES, CELLIERS, GRENIERS

3.1.1 Murs et cloisons :

Sans objet.

3.1.2 Plafonds :

Sans objet.

3.1.3 Sols :

Sans objet.

3.1.4 Portes d'accès :

Sans objet.

3.1.5 Ventilation naturelle :

Sans objet.

3.1.6 Equipement électrique :

Sans objet.

3.2 BOX ET PARKINGS COUVERTS

Certaines places de parking seront boxées suivant plans architectes.

3.2.1 Murs et cloisons :

Murs et cloisons en béton ou maçonnerie finition brut.

3.2.2 Plafonds :

Béton brut et/ou isolation thermique suivant réglementation.

3.2.3 Sols :

Marquage au sol des emplacements par peinture.

Marquage au sol des places adaptées pour personnes à mobilité réduite par peinture.

Numérotation des emplacements au pochoir au sol ou au mur.

Dallage en béton surfacé ou enrobés ou dalles engazonnées.

3.2.4 Portes d'accès :

3.2.4.1 Portes intérieures :

Portes à âme pleine peinte avec isolation au feu conforme à la réglementation.

3.2.4.2 Porte d'accès voiture :

Porte automatique basculante ou coulissante avec tablier habillé d'une tôle d'acier thermolaquée, commandée par télécommande.

Fourniture d'une télécommande pour chaque place.

3.2.5 Ventilation naturelle :

Ventilation naturelle ou mécanique, dimensionnée pour assurer le renouvellement d'air en fonction du nombre de places, conformément à la réglementation.

3.2.6 Equipement électrique :

Eclairage par tube LED type AMBIS ou ALTOS TUBULAR de marque DELTA, dont 1/3 en allumage fixe permanent et 2/3 commandés par boutons poussoirs sur minuterie ou par détecteurs de présence, et automatiquement par ouverture de la porte de parking.

Blocs de sécurité autonomes disposés suivant réglementation.

3.2.7 Recharge véhicule électrique

Les emplacements de parkings seront pré-équipés d'un fourreau ou chemin de câble en partie centrale permettant le raccordement électrique entre la place de parking et le local recevant le compteur divisionnaire suivant plan.

Le câble de raccordement, la borne de recharge et le compteur divisionnaire restent à la charge de l'acquéreur et soumis au règlement de copropriété.

3.3 PARKINGS EXTERIEURS

3.3.1 Sols :

Enrobé, dalles TTE ou pavé à joint gazon selon plans de l'architecte

3.3.2 Délimitation au sol :

Peintures blanche, frise pavée ou résine.

3.3.3 Système de repérage :

Numérotation en peinture blanche.

3.3.4 Système de condamnation de l'accès :

Sans objet.

4 PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

4.1 HALLS D'ENTREE DE L'IMMEUBLE ET SAS D'ACCES

4.1.1 Sols :

Carrelage grés cérame format 30X60 cm, de marque ARTE DESIGN ou de marque DESVRES ; ou de marque PIUBELL'ARTE ; ou de marque DECO CERAM, plinthes assorties ou carreaux coupés, minimum classé U4P3E2C1.

Tapis encastré au sol INTER GUARD GT de marque ALCAM ou ROMAT GT de marque ROMUS.

4.1.2 Parois :

Parois revêtues de miroirs ou de placage bois ou pierre stratifié ou de revêtements décoratifs de marque LUTECE suivant plans de décoration.

4.1.3 Plafonds :

Faux plafonds acoustiques suivant nécessité, peinture mate.

4.1.4 Eléments de décoration :

Elément décoratif au mur avec inscription du nom de la résidence ou œuvre d'art.
Etagère participative.

4.1.5 Portes d'accès et système de fermeture :

Ensemble comprenant porte 1 ou 2 vantaux, suivant plans, en acier thermo laqué avec vitrage de sécurité.

Système de fermeture décrit au paragraphe 2.9.6.3.

4.1.6 Boîtes aux lettres :

Modèle LANGUEDOC de marque DECAYEUX, finition thermo laquée en usine.

Boîtes à colis partagées connectées de marque BOKSen location avec abonnement 2 ou 3 ans pris en charge par ICADE.

4.1.7 Ecran d'affichage :

Ecran connecté de marque OECKO.

4.1.8 Chauffage :

Sans objet.

4.1.9 Equipement électrique :

Luminaire signature classique type CIRCLE 835 de marque LITED ou SUPERLOOP HC 90 SBL 930 de marque DELTALIGHT ;

Bande lumineuse type SOFT FLEX VARIATION de marque EUROPOLE dans le SAS ;

Appliques murales encadrement ascenseur type ORBIT T LED 930 ou FEMTOLINE 25 ou FEMTOLINE 45 ou VISO 930 DIM8 de marque DELTALIGHT ou LINE SIDE 2XS de marque EUROPOLE ;

Spots encastrés type DECO rond fixe de marque EUROPOLE commandés par boutons poussoirs sur minuterie ou détecteurs de présence, niveau d'éclairage réglementaire.

4.2 PALIER ET CIRCULATIONS ETAGES ET RDC

4.2.1 Sols :

4.2.1.1 Sols RDC :

Carrelage grès cérame avec plinthe assortie dito Hall.

4.2.1.2 Sols étages :

Moquette SIGNATURE CONFORT+ ou LES BEST DESIGN ou LES BEST S de marque BALSAN.

Plinthes bois à peindre.

4.2.2 Murs :

Parois revêtues de revêtements décoratifs de marque LUTECE ou de placage bois stratifié ou de peinture satinée.

4.2.3 Plafonds :

Peinture mate et dalles absorbantes si nécessaire pour l'acoustique.

4.2.4 Eléments de décoration :

Sans objet.

4.2.5 Chauffage :

Sans objet.

4.2.6 Portes :

Portes de circulation finition peinte et bloc porte en bois à âme pleine, conforme à la réglementation incendie, ferrage par paumelles et serrure bec de canne.

Quincaillerie : Béquillage double modèle LOGIO de chez VACHETTE, ferme-porte conforme à la réglementation incendie et personnes à mobilité réduite.

Bâtis et portes de gaines techniques en bois finition peinture.

4.2.7 Equipement électrique :

Appliques murales encadrement ascenseur type ORBIT T LED 930 ou FEMTOLINE 25 ou FEMTOLINE 45 ou VISO 930 DIM8 de marque DELTALIGHT ou LINE SIDE 2XS de marque EUROPOLE ;

Plafonniers type STRAM SURFACE 2 MINI de marque ARKOS ou SPACETUBE R de marque PLANLICHT ; commandés par interrupteurs ou détecteurs de présence.

Une prise de courant sera installée dans la gaine technique à chaque étage.

4.3 CIRCULATION DU SOUS-SOL, SAS PARKING RDC

4.3.1 Sols des paliers et sas :

Béton brut.

4.3.2 Murs des paliers et sas :

Béton brut.

4.3.3 Plafonds des paliers et sas :

Béton brut et/ou isolation thermique en vigueur.

4.3.4 Portes d'accès :

Portes de circulation finition peinte et bloc porte en bois à âme pleine, conforme à la réglementation incendie, ferrage par paumelles et serrure bec de canne.

Quincaillerie : Ensemble sur plaque modèle LOGIO de chez vachette.

4.3.5 Rampe d'accès :

En béton suivant plan architecte.

4.3.6 Equipement électrique :

Eclairage tube LED type AMBIS ou ALTOS TUBULAR de marque DELTA ou hublot LED type VOILA ACCESS de marque SECURLITE commandés par boutons poussoirs et minuterie.

4.4 CAGES D'ESCALIERS

4.4.1 Sols et paliers :

Peinture anti-poussière.
Nez de marche et plaques podotactiles de marque ALCAM ou ROMUS.

4.4.2 Murs :

Peinture vinylique ou enduit Bagar ou gouttelette

4.4.3 Plafonds :

Dito 4.4.2. et/ou isolation thermique en vigueur.

4.4.4 Escaliers :

Dito 4.4.1.

4.4.5 Chauffage/Ventilation :

Sans objet

4.4.6 Eclairage :

Dito 4.3.6.

4.5 LOCAUX COMMUNS, LOCAUX TECHNIQUES

4.5.1 Garage à bicyclettes:

Sol : Béton brut,
Murs : Peinture vinylique,
Plafond : Peinture mate et/ou isolation thermique,
Un point lumineux sur minuterie,

4.5.2 Buanderie collective :

Sans objet.

4.5.3 Séchoirs collectifs :

Sans objet.

4.5.4 Locaux de rangement et d'entretien :

Sans objet.

4.5.5 Locaux sanitaires :

Sans objet.

4.6 LOCAUX SOCIAUX

Sans objet.

4.7 LOCAUX TECHNIQUES

4.7.1 Locaux de stockage des déchets ménagers :

Porte bois ou porte métallique ou porte caillebots dans les bâtiments A & D, équipée d'une serrure à canon européen sur organigramme et d'un ferme-porte.

Revêtement mural : Carrelage hauteur 1.50m puis peinture vinylique,

Sols : Carrelage antidérapant format 20x20 cm de marque ARTE ONE ou de marque PIUBELL'ARTE ou de marque DECOCERAM

Plafond : Peinture vinylique et/ou isolation thermique.

1 robinet de puisage et siphon de sol, éclairage commandé par bouton poussoir et minuterie.

4.7.2 Local transformateur :

Suivant prescriptions ENEDIS.

4.7.3 Local machinerie d'ascenseur :

Sans objet car la machinerie d'ascenseur est installée dans la gaine d'ascenseur

4.7.4 Local ventilation mécanique :

Local sans objet car le ou les caissons de VMC seront installés en toiture sur terrasse.

4.8 CONCIERGERIE

Sans objet.

5 EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

5.1 ASCENSEURS

Dessert tous les niveaux, y compris le sous-sol, accessible handicapés.

Digicode ou contacteur à clé intégré dans la cabine pour accès au sous-sol et sur le palier au sous-sol.
Revêtement sol : Dito Hall d'entrée,
Revêtement mural : miroir avec revêtement PVC,
Eclairage en faux-plafond, barre d'appui, façades palières à peindre à tous les niveaux sauf RDC en inox.

5.2 CHAUFFAGE, EAU CHAUDE

5.2.1 **Chauffage :**

5.2.1.1 Production de chaleur :

Chaudière individuelle gaz.

5.2.1.2 Régulation automatique :

Dito 5.2.1.1.

5.2.1.3 Pompes et brûleurs :

Dito 5.2.1.1.

5.2.1.4 Accessoires divers :

Sans objet.

5.2.1.5 Colonnes montantes :

Colonnes montantes accessibles en parties communes ou en gaines logement, en PVC pression, équipées de manchettes sur chaque départ pour pose éventuelle de compteurs (abonnement et pose à la charge de la copropriété).

5.2.2 **Service d'eau chaude :**

5.2.2.1 Production d'eau chaude :

Chaudière individuelle gaz

5.2.2.2 Réservoirs :

Dito 5.2.2.1.

5.2.2.3 Pompes et brûleurs :

Dito 5.2.2.1.

5.2.2.4 Comptage général :

Dito 5.2.2.1.

5.2.2.5 Colonnes montantes :

Colonnes montantes accessibles en parties communes ou en gaines logement, en PVC pression, équipées de manchettes sur chaque départ pour pose éventuelle de compteurs (abonnement et pose à la charge de la copropriété).

5.3 TELECOMMUNICATION

5.3.1 **Téléphone :**

Câblage complet de l'immeuble en attente raccordement par Orange.

Si techniquement possible suivant les prescriptions des opérateurs, raccordement de l'immeuble à la fibre via opérateurs téléphoniques.

5.3.2 **Antennes TV et radio :**

Installation collective avec antenne hertzienne. Si techniquement possible suivant les prescriptions des opérateurs raccordement de l'immeuble à la fibre via ORANGE ou SFR Numéricâble.

5.4 EVACUATION DES ORDURES MENAGERES

Dans local commun prévu, selon plans architecte.

5.5 VENTILATION MECANIQUE DES LOCAUX

Un système VMC simple flux est prévu dans les locaux communs, suivant réglementation en vigueur, ou ventilation naturelle si possibilité.

5.6 ALIMENTATION EN EAU

5.6.1 **Comptages généraux :**

En fosse à compteurs, selon plans architectes.

5.6.2 **Surpresseur :**

Sans objet.

5.6.3 **Colonnes montantes :**

Colonnes montantes en PVC pression.

5.6.4 **Sous-comptages individuels :**

Suivant nécessité.

5.7 ALIMENTATION GAZ

Alimentation des colonnes montantes gaz pour les chaudières individuelles depuis le ou les coffrets de coupure en limite de propriété.

5.8 ALIMENTATION EN ELECTRICITE

5.8.1 **Comptage des services généraux :**

Dans local technique en sous-sol ou gaine technique du RDC.

5.8.2 **Colonnes montantes :**

Colonnes montantes en gaines techniques des paliers d'étages suivant prescriptions ENEDIS.

5.8.3 **Comptages particuliers :**

Comptages concessionnaire ou sous-comptages pour alimentation des ascenseurs et du sous-sol.

5.9 ALARME TECHNIQUES

A prévoir selon la réglementation (ascenseurs, VMC, relevage...).

6 PARTIES COMMUNES EXTERIEURES AU BATIMENT ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1 VOIRIE ET PARKING

6.1.1 **Voirie d'accès :**

Voirie en enrobé ou en béton.

6.1.2 **Cheminements :**

Cheminements en enrobé ou en béton.

6.1.3 **Parkings visiteurs :**

Sans objet.

6.2 CIRCULATIONS DES PIETONS

Chemins d'accès aux entrées en enrobé, béton désactivé ou autre revêtement minéral selon plan des aménagements extérieurs.

6.3 ESPACES VERTS

6.3.1 Aires de repos :

Sans objet.

6.3.2 Plantations d'arbres, arbustes, fleurs :

Plantations conformes au permis de construire et au plan d'Espaces Verts du paysagiste/architecte.

6.3.3 Engazonnement :

Conformément au permis de construire et au plan d'Espaces Verts du paysagiste/architecte.

6.3.4 Arrosage :

Robinet de puisage si besoin pour l'arrosage des espaces communs (localisation suivant plan).

6.3.5 Bassin décoratif :

Sans objet.

6.3.6 Chemins :

Chemins en enrobé ou en béton.

6.4 AIRE DE JEUX

Engazonnée.

6.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR

6.5.1 Signalisation de l'entrée de l'immeuble :

Bande lumineuse type ULTRA SOFT PRO de marque EUROPOLE à l'entrée des halls.

6.5.2 Eclairage des voiries :

Par bornes ou candélabres, description et localisation suivant étude d'éclairage et plans architecte.

6.6 CLOTURES

6.6.1 Sur rue :

Sans objet.

6.6.2 Avec les propriétés voisines :

Panneaux de grillage rigide fixés sur poteaux métallique suivant plans de permis de construire. Certaines clôtures existantes avant la construction de l'immeuble pourront être conservées.

6.6.3 Entre jardins privatifs :

Grillage souple simple torsion d'une hauteur de 1,20 minimum doublé d'une haie végétale d'un côté suivant plan.

6.7 RESEAUX DIVERS

6.7.1 Eau :

Raccordement sur réseau public.

6.7.2 Gaz :

Raccordement sur réseau public.

6.7.3 Electricité :

Raccordement sur réseau public.

6.7.4 Postes d'incendie, extincteurs :

Les extincteurs seront disposés dans le parking du sous-sol et dans les locaux à risques suivant réglementation incendie.

6.7.5 Egouts :

Raccordement sur réseau public.

6.7.6 Epuration des eaux :

Sans objet.

6.7.7 Télécommunication :

Raccordement sur la chambre Telecom de proximité.

6.7.8 Drainage du terrain :

Conformément aux préconisations du rapport de sol.

6.7.9 Evacuation des eaux de pluie et ruissellement sur les terrains, espaces verts chemins, aires, cours et jeux :

Evacuation des eaux de pluie des cheminements et voiries en revêtement imperméable par regards à grille ou caniveaux raccordés vers une noue à l'égout, suivant plans de l'architecte.

Évacuation naturelle des espaces verts et cheminements perméables par infiltration.

Raccordement sur réseau public via un système de rétention (rétention naturelle ou bassin de rétention suivant exigences du permis de construire).

Travaux modificatifs acquéreurs :

Les demandes de travaux modificatifs sont possibles jusqu'à l'ordre de service de démarrage travaux et après avis de l'architecte (étude de faisabilité). Les incidences financières sont à la charge des acquéreurs.

Des frais de dossier et d'études d'un montant de 300€ seront demandés pour toute demande de travaux modificatifs acquéreurs (hors liste d'options) nécessitant de modifier les plans. Le paiement devra être effectué par l'acquéreur au moment de la demande de travaux modificatifs.

Pour ICADE PROMOTION

Pour le RESERVATAIRE